

Commission : COC restreinte

Membres présents : Laurianne COURCIAT -Delphine BRETON- Regis HEID -Christian MANIGOLD- Pierre GAILLARD-Cathy MAYAYO- Jean Louis DUGRAVOT-

Membres absents excusés : Sylviane PIVATI -Nicolas PERREY

Ordre du jour : Anomalie week end du 24 et 25 septembre 2022

1) Forfait à valider pour le weekend du 24 et 25 Septembre 2022 :

Forfait Isolé : Match Excellence Poule 1 Metz 2 contre Ent Savino Chapelain Forfait de Metz 2 Second forfait de Metz 2

Match Excellence Poule 1 ASPTT Bar Le Duc 2 contre Hand Sedan
Forfait Hand Sedan

Match N3FT Poule 1 Strasbourg Schiltigheim contre Altkirch
Forfait Altkirch

2-Match Arrêté N3FT Hochfelden contre Ent Mulhouse/Kingersheim :

Suite au mail de l'arbitre de la rencontre du dimanche 25 09 2022, le match sera à rejouer sur le premier weekend de report c'est-à-dire le samedi 29 ou dimanche 30 octobre 2022.

Le recevant devra payer les frais de déplacement de l'équipe visiteuse et les frais d'arbitres.

3- Forfait général de l'équipe de Metz 2 :

A la suite de 3 forfaits isolés et selon les règlements généraux de la FFHB, la COC valide Validé

3-Anomalies Weekend du 24 et 25 Septembre 2022

Match	Anomalies Détectées
U18F Nancy Alliance Sud Meusienne	Demande d'explications

Date de la prochaine réunion : Jeudi 06 octobre 2022 à 20h00